SAUSHEIM Entreprises

Quarante ans de défis techniques pour Sedime

Le bureau d'études Sedime vient de fêter son 40e anniversaire à Sausheim. Depuis toutes ces années, l'équipe d'experts en structures métalliques, bois ou mixtes, actuellement dirigée par Jean-Philippe Hauss, enchaîne les prouesses techniques.

L'équipe actuelle de Sedime avec, au centre, son dirigeant, Jean-Philippe Hauss. DR

Le bureau d'études Sedime a été créé en 1979 par Olivier Hauss et Gustave Nafziger, rue du Saule à Mulhouse. « C'était le premier dans l'Est de la France spécialisé en charpente métallique », assure Jean-Philippe Hauss qui, depuis vingt ans, succède à son père.

Très vite, les deux premiers associés s'équipent d'un ordinateur, un outil « réellement onéreux à l'époque » mais qui a pourtant permis à la toute jeune société de prendre rapidement son envol. Au fil des décennies, la société tire à son avantage une activité économique en croissance comme en 1984 lorsque l'industrie chimique s'est développée. Trois ans plus tard, les neuf salariés déménagent leurs bureaux dans un appartement de la Tour de l'Europe à Mulhouse.

En 2000, un secteur bois à part entière est créé. « C'était le premier bureau d'études spécialisé dans ce domaine en Alsace », rapporte Jean-Philippe Hauss, à l'origine de cette nouvelle compétence. En 2004, les quinze collaborateurs s'installent à Sausheim. Dix ans plus tard, Sedime est certifié Iso 9001.

Un métier en constante évolution

De façon générale, « notre métier a connu des évolutions phénoménales. Nous sommes passés de la planche à dessin à une technologie incluant de la réalité virtuelle », témoigne Jean-Philippe Hauss. Touché par un ralentissement économique, Sedime a aussi dû faire face à plusieurs crises dont celle de 2018 alors, « pour nous en sortir, nous avons revu notre stratégie », explique le PDG. Pour cela, il crée simultanément deux sociétés satellites : HBMO spécialisée dans la maîtrise d'ouvrage industrielle et Sediscan qui offre une alternative aux problèmes d'archivage grâce à la modélisation des bâtiments, des structures, des objets ou des tuyauteries en 3D pour en établir des plans très précis.

La force de Sedime tient à ses investissements, lesquels ont toujours permis d'accéder à des logiciels de pointe, et à sa capacité d'élaborer constamment de nouvelles procédures en s'adaptant aux nouvelles normes. Chaque projet a ses particularités et les défis techniques à relever sont nombreux. Certains bâtiments à réhabiliter sont protégés par les Monuments de France, d'autres doivent être transformés ou réparés à la suite de sinistres ou parce qu'ils sont sous-dimensionnés. « Nous intervenons sur des sites occupés où il faut modifier rapidement des structures sans jamais arrêter l'activité de production afin que nos clients ne perdent pas de chiffre d'affaires », soulève le PDG.

Des chantiers exceptionnels

Les constructions de la gare TGV d'Avignon, d'un puits d'accès pour l'enfouissement de déchets nucléaires à Bure, d'une piscine à Fontainebleau, de différents hangars dont celui de Jet Aviation à Hésingue, d'un observatoire volcanologique et sismique en Martinique, d'un nouveau hall de stockage pour Superba à Mulhouse, l'agrandissement et une aire logistique chez Abtey à Heimsbrunn, le développement du parc-expo de Colmar, la réhabilitation de la Cour du Corbeau – un site classé au patrimoine historique- à Strasbourg… sont quelques-unes des réalisations qui portent l'empreinte de Sedime. S'ajoutent de nombreux autres bâtiments industriels, scolaires, culturels, sportifs ou administratifs, des surfaces commerciales, des maisons individuelles et des ouvrages d'art. Sedime œuvre actuellement pour la construction de la nouvelle usine pour les véhicules électriques Mercedes à Sarreguemines, d'un immeuble R + 7 à Paris, d'une usine industrielle à Marckolsheim, etc. La société sausheimoise effectue aussi du diagnostic (expertise et conseils), notamment pour des assurances.

« Notre histoire d'entreprise est basée sur le partage, c'est pourquoi, nous avons mis en place un système où les anciens -qui sont les piliers- transmettent leur savoir aux plus jeunes », souligne Jean-Philippe Hauss. Il regrette amèrement que le vivier de personnes qualifiées se soit asséché depuis que le centre de réadaptation de Mulhouse et l'Éducation nationale ont arrêté de dispenser ces formations porteuses d'avenir.

Pour preuve, les projets s'enchaînent et Sedime est actuellement « en forte progression » de chiffre d'affaires. Quatre nouveaux collaborateurs dont le cursus est enrichissant pour l'entreprise viennent d'être recrutés. « Le véritable enjeu, c'est d'être entouré de gens passionnés », affirme le PDG. L'objectif pour les années à venir est de « continuer à satisfaire tous nos clients et de les suivre là où ils veulent aller », conclut Jean-Philippe Hauss.

Justine NALOUEI

CONTACTER Ingénierie Sedime, 6 rue de Bretagne à Sausheim. Tél 03.89.46.87.60 ; www. sedime.fr

Depuis vingt ans, Jean-Philippe Hauss perpétue l'affaire créée par son père Olivier Hauss et Gustave Nafziger. Photo L'Alsace/Justine Nalouei

La construction de l'hélistation sur le toit de l'hôpital de Colmar est une des dernières réalisations de l'entreprise Sedime. DR

SEDIME EN CHIFFRES

- Chiffre d'affaires : le cap des 2,2 millions d'euros atteint cette année.
- Projets : entre 200 et 250 par an. Plus de 7000 en quarante ans.
- Marché privé : 80 %.
- Marché public : 20 %
- Effectifs : 20 collaborateurs.

Un parcours atypique

De 1981 à 1984, Jean-Philippe Hauss effectue son apprentissage à la fois au lycée technique, rue de Verdun à Mulhouse, et chez Sedime. Le dessinateur-projeteur continue à faire partie de l'équipe jusqu'en 1987. Il décide ensuite de reprendre ses études, décroche son diplôme d'ingénieur avant d'être engagé dans une autre entreprise. « À cette époque, je n'imaginais pas que je reprendrai un jour la direction de Sedime », avoue-t-il aujourd'hui. De 1996 à 1999, il redevient pourtant salarié chez Sedime puis il rachète les parts de ses parents, Olivier et Huguette Hauss, qui veulent goûter aux joies de la retraite. Une nouvelle association entre Jean-Philippe Hauss et Gustave Nafziger durera de 1999 jusqu'à la retraite prise par ce dernier en 2013. Depuis six ans, Jean-Philippe Hauss tient seul les rênes de la société.

ARTISANAT Corporation

Les coiffeurs cherchent de nouveaux adhérents

Parmi les corporations, celle des coiffeurs a tenu son assemblée générale fin novembre 2019. L'occasion pour le président José Huber, de présenter les nouvelles pistes et faire un point sur l'évolution de cette institution.

La corporation des coiffeurs Mulhouse, Thann et Altkirch est riche d'une soixantaine de membres, avec comme objectif de continuer à soutenir ses adhérents. Mais pas seulement. Parmi les nouveautés, son adhésion en 2019 à l'Union nationale des entreprises de la coiffure.

« Ce syndicat nous permet d'accéder à un conseil juridique national. Il complète celui con-

grandes saisons printemps-été et automne-hiver. Sans oublier les dates des différents concours et l'accès à des stages de perfectionnement. Le monde de la coiffure bouge, nous devons le suivre », indique José Huber, président de la corporation des coiffeurs Mulhouse, Thann et Altkirch depuis 2017 (voir notre édition du 14 février 2017).

Parmi les dossiers suivis par ce président, le travail du dimanche. « C'est toujours d'actualité. Il convient juste de respecter la réglementation. Je me déplace souvent sur place en cas de signalement. » Autre point de crispation : l'ouverture sauvage de nouveaux salons. « La réglementation est explicite, il faut au minimum un coiffeur titulaire du BP (Brevet professionnel) pour toute nouvelle installation. Il n'y

La question de la multiplication des barbershops (enseigne spécialisée à l'origine pour la taille barbe) s'invite à la discussion. « Ceux qui les tiennent ne travaillent pas que les barbes mais ils coupent les cheveux. Barbier ou Barbershop sont souvent de simples dénominations commerciales. Nous ne pouvons que dénoncer cette situation. Souvent, il n'y a pas de diplôme affiché comme l'impose la loi, mais il arrive parfois qu'il soit dans l'arrière-boutique. Dans tous les cas, les salons de coiffure doivent être en règle. »

José Huber rappelle que, réglementairement, seul le brevet professionnel prévoit une épreuve facultative d'entretien pilo-facial, qui inclut la taille de la barbe et le rasage.

Une des priorités de cette cor-

te stable, soit une soixantaine, en tenant compte des ouvertures et fermetures de salon. Pour rappel, ils étaient environ 300 coiffeurs dans cette corporation, avant la fin de l'adhésion obligatoire aux corporations le 30 novembre 2012.

Les avantages de la corporation

« Il est important d'aller à la rencontre de nos professionnels, pour les renseigner sur nos services. Je visite les jeunes patrons pour leur présenter par exemple les dérogations concernant la formation professionnelle, ceci en lien avec la Chambre des métiers ainsi que les avantages qu'offre notre corporation. Nous avons par exemple développé des partenariats avec les mar-

toires des salons, ainsi que les accords avec la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) pour la diffusion de musique dans les salons à prix réduit… Pour 2020, nous allons approcher des grossistes pour obtenir des prix plus intéressants pour l'outillage (brosses, séchoir, ciseaux, bigoudis…). »

José Huber est président de la corporation des coiffeurs de Mulhouse depuis 2017. Photo L'Alsace/Vincent VOEGTLIN

nes coiffeurs a été constitué depuis 2019. Il propose des stages de perfectionnement pour tous les membres, dispensés au centre de formation des apprentis coiffeurs de Mulhouse.

Comme l'an dernier, une soirée de gala sera organisée en avril 2020, pour le lancement de la saison printemps-été. « Il